



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	12
Représentés :	15
Exprimés :	15
OUI :	15
NON :	0
Abst :	0

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2024/42

24 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 19 septembre deux mil vingt-quatre.

Présents : Tricard Béatrice, Laurent Bila, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie (arrivée à 19h05), Calomine Benoit, Crespy Benjamin, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal (arrivée à 19h06), Sage Pascale.

Absents excusés : Détienne Aurélien donne procuration à Béatrice Tricard, Gaspard Céline donne procuration à Nathalie Bruyère, Reauly Paola donne procuration à Laurent Bila.

Absents : Crouzit Sébastien, Chauchet Emilie, Gouzon Jérôme, Lucette Pinardon-Thévet.

Secrétaire de séance : Danièle Mahaut

Objet : Demande de subvention Eclairage public – Route du Gay de Vergne et Lotissement du Canal

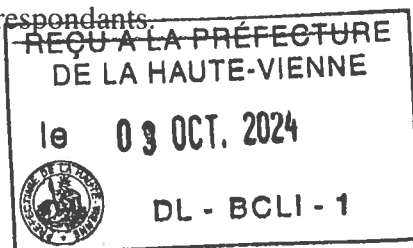
Le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) nous a présenté la convention entre la Commune et le SEHV, pour l'enfouissement des réseaux Route du Gay de Vergne et de la mise aux normes de l'armoire et pose d'une horloge astronomique du Lotissement du Canal.

Les travaux envisagés s'élèvent à :

- Enfouissement des Réseaux – Route du Gay de Vergne	9 854,70 € HT
- Mise aux normes armoire et pose d'une horloge astronomique	1 560,90 € HT
- Lotissement du Canal	11 415,90 € HT.
Soit un total de	

Cette estimation ne donne pas lieu à subvention de la part du SEHV, cependant la commune peut prétendre à une subvention de la part du Conseil Départemental de la Haute-Vienne

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Maire à solliciter l'octroi des subventions les plus élevées possibles et à signer tous documents correspondants.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 24 septembre 2024

Le secrétaire de séance,
Danièle Mahaut.

Danièle Mahaut



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.